

.....
Avis n°18-61519

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <http://www.boamp.fr/avis/detail/18-61519/officiel>

Département(s) de publication : **78**
Annonce No **18-61519**

[I.II.IV.VI.](#)

AVIS DE CONCESSION

Section I : Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

I.1) NOM ET ADRESSES

SYND MIXTE BASE DE LOISIRS ST QUENTIN, RD 912 - Rond point Eric Tabarly, 78190, Trappes, F, Téléphone : (+33) 01 30 16 44 40, Courriel : contact@saint-quentin-en-yvelines.iledeloisirs.fr, Code NUTS : FR103

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.saint-quentin-en-yvelines.iledeloisirs.fr>

Adresse du profil acheteur :

I.3) COMMUNICATION

L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante : <http://www.saint-quentin-en-yvelines.iledeloisirs.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autre type : Syndicat Mixte

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Loisirs, culture et religion

I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Gestion et exploitation du Centre de Voile pour une durée de 8 ans ou 10 ans (variante)
à compter du 11 janvier 2019

Numéro de référence :

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 92610000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte : La mission générale confiée à l'exploitant concernera la gestion et l'exploitation du centre de voile, l'accueil des usagers (particuliers et groupes), l'organisation de l'enseignement pour tous les publics, l'organisation d'animations, d'actions de découverte et d'initiation, la gestion des aires de stationnement. La délégation comprend également l'encadrement, la formation, la prise en charge du personnel affecté à l'équipement, la gestion et l'entretien des moyens immobiliers et mobiliers, le maintien des conditions d'accueil et de sécurité conformes à l'attente de usgers et à la réglementation en vigueur, la veille portant sur l'état des bâtiments, installations techniques et matériels, la prise en charge des frais généraux de fonctionnement de l'équipement (eau, énergie, services extérieurs...), la prise en charge de l'entretien du bâtiment (accueil, bureau, salles, hangars, vestiaires...), des installations, des terrains mis à disposition.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 92610000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS :

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Gestion et Exploitation du Centre de Voile

II.2.5) Critères d'attribution

La concession est attribuée sur la base des

critères énoncés dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée de la concession

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne
: non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis :
Les candidats devront établir un dossier en langue française composé de documents permettant à la collectivité d'apprécier la qualité de la candidature et notamment :- une lettre de candidature présentant les motivations du candidat- un justificatif de moins de trois mois de l'inscription du candidat au registre du commerce et des sociétés ou autre registre professionnel, ou récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les candidats ayant commencé leur activité depuis moins d'un an.- une note précisant si le candidat se présente en son nom, pour le compte d'une société existante dont il devra alors être le représentant légal, ou à créer à l'effet d'assurer la délégation dont il sera le représentant légal. Les déclarations sur l'honneur attestant que le candidat :- A satisfait à ses obligations fiscales et sociales- Respecte l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés- N'a pas fait l'objet, au cours des 5 dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin no2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L 1146-1, L 8221-1, L 8221-3, L8221-5, L8231-1, L.8241-1, L.8251-1, L.8251-2 du code du travail ou de toute condamnation pour infractions similaires;- N'a pas fait l'objet d'une mesure d'exclusion ordonnée par le préfet, en application des articles L . 8272-4, R.8272-10, et R. 8272-11 du code du travail

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : - un descriptif détaillé de leur entreprise : présentation générale, actionnaires, bilans et comptes de résultat des 3 dernières années

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Sans objet

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : - Les références d'exploitations équivalentes au cours des 3 dernières années- Toute pièce jugée utile par les candidats en vue d'établir leur capacité professionnelle, technique, financière et leur aptitude à assurer le service

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Sans objet

III.1.5) Informations sur les concessions réservées

III.2) Conditions liées à la concession

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions d'exécution de la concession : Rémunération par les usagers - Versement d'une redevance d'occupation par le délégataire - Cautionnement exigé de 60.000 euros pour garantir le gros entretien , renouvellement.

III.2.3) Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession

III.2.4) Concession éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics :

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres

27 juin 2018 - 12:00

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUELEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

La procédure est une procédure ouverte, les candidats doivent à la fois remettre leur dossier de candidature et leur offre. Les dossiers sont à remettre dans une enveloppe cachetée portant la mention - offre pour DSP Centre de Voile. Ne pas ouvrir avant la séance- comprenant séparément la candidature d'une part (1ère enveloppe) et, d'autre part, l'offre (2e enveloppe), chacune sous enveloppe intérieure fermée (voir les modalités dans le règlement de consultation). La candidature présentera outre les motivations, l'ensemble des pièces permettant d'apprécier les garanties professionnelles et financières, l'aptitude à assurer la continuité de service public et d'égalité des usagers devant le service public.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Versailles, 56 avenue de Saint-Cloud, 78011, Versailles, F,
Téléphone : (+33) 01 39 20 54 00, Courriel : greffe.ta-versailles@juradm.fr , Fax : (+33) 01 39 20 54 87

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Référé précontractuel : le président du Tribunal Administratif peut être saisi à tout moment avant la signature du contrat (article L551-1 du Code de justice administrative)- Recours pour excès de pouvoir (article R 421-1 et suivants du Code de justice administrative) : dans les deux mois de la notification de la décision attaquée- Recours en annulation : délai de 2 mois à compter de la date à laquelle la conclusion du contrat est rendu publique par des mesures de publicité appropriées

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

7 mai 2018